

## À Caen, les médiateurs pour apaiser les tensions

Source: [https://actu.fr/normandie/caen\\_14118/a-caen-mediateurs-apaier-tensions\\_16469085.html](https://actu.fr/normandie/caen_14118/a-caen-mediateurs-apaier-tensions_16469085.html)

Publié le 23 Avr 2018 à 17:40

À partir du 1er juin, une équipe de 4 médiateurs sociaux interviendra dans six quartiers de Caen (Calvados), avec pour mission de réduire le sentiment d'insécurité, de réguler les tensions et de prévenir les dégradations.



De g à dr : Brigitte Barillon (la Caennaise), Michel Patard-Legendre (Caen la mer Habitat), Sophie Simonnet, Joël Bruneau et Martine Vincent (adjointe, maire et déléguée de la Pierre-Heuzé) portent le dispositif de médiation sociale dans les quartiers de Caen, comme ici à la Pierre-Heuzé. (©Nicolas Claich/Liberté – Le Bonhomme libre.)

### **Après l'expérimentation, l'action**

Depuis 2015, la ville de Caen (Calvados) testait un dispositif de médiation sociale dans les quartiers de la Guérinière et de la Grâce-de-Dieu. Joël Bruneau, le maire de la ville, précise :

Il s'agit de l'étape intermédiaire entre la prévention pure, que fait le SAP (service d'action préventive) de l'association ACSEA, par exemple, et la répression représentée par la police.

### **Lire aussi : Sécurité. Avec la patrouille de police, au cœur des quartiers**

Achevée le 31 mars, cette expérimentation s'est révélée « probante », selon Sophie Simonnet, l'adjointe en charge du dossier. La municipalité et les bailleurs sociaux Caen la mer Habitat et la Caennaise ont donc décidé de développer le principe en créant un groupement de commandes et en confiant cette mission,

après appel d'offres et pour trois ans, à la société Médiaction. Celle-ci exerce déjà Reims, Besançon, Clichy-sous-bois ou encore Le Mans. Joël Bruneau explique :

Nous n'avons pas trouvé les profils adéquats en interne. Médiateur, c'est vraiment un métier particulier, qui ne fait pas partie de la nomenclature de la fonction publique.

**Coût annuel** du dispositif : 230.000 €.

#### **Quatre personnes, six quartiers :**

Le dispositif sera animé par une équipe de quatre personnes – un coordinateur et trois agents. Ceux-ci se déplaceront dans les quartiers retenus par la ville et les bailleurs, de 16h à 18h, à la sortie des écoles, et en soirée (18h – 22h en hiver; 19h – 23h en été). En binôme, ces agents arpenteront, à pied ou en voiture, les rues du Chemin-Vert, de la Pierre-Heuzé, du Calvaire Saint-Pierre, de la Grâce-de-Dieu et de la Guérinière, les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ainsi que dans le secteur de la rue des Boutiques, à la Folie-Couvrechef.

#### **Les bailleurs sociaux précisent :**

Ils pourront intervenir aussi bien dans l'espace public que dans les espaces communs des immeubles, comme les cages d'escalier.

Les gens pourront ainsi faire appel à eux, par le biais des bailleurs ou du Pôle de vie de quartier. Brigitte Barillon, présidente de la Caennaise, note :

C'est parfois compliqué pour des habitants d'appeler la police. Les médiateurs seront là pour éviter d'en arriver là.

Les plannings et horaires d'intervention pourront être modifiés en fonction des besoins constatés.

#### **Le chiffre : 25**

C'est le nombre de points « sensibles » identifiés par les bailleurs sociaux présents sur les quartiers concernés par le dispositif. Caen la mer Habitat a repéré 20 zones difficiles, où des conflits éclatent régulièrement, et la Caennaise, 5.

**Apaiser, calmer.** La mission des médiateurs consiste avant tout à apaiser les tensions entre habitants. Du conflit de voisinage à la cage d'escalier squattée, en passant par le tapage nocturne ou la dispute dans la rue, ils devront éviter que les situations ne s'enveniment. « Des conflits de voisinage s'exportent parfois jusque devant la grille de l'école, poursuit Brigitte Barillon. Ou l'inverse. » Le rôle des médiateurs sera également de tenir une synthèse des incidents, afin d'affiner encore la connaissance des difficultés dans la ville.